

Formation organisée par :



Avec la participation de :



Pré-programme de formation (dans l'attente de confirmation des intervenants)

Comment animer des projets et des chantiers d'entraide pour lutter contre la précarité dans le logement

Contenus basés sur l'exemple d'Enerterre

- Parcours 1 : mettre en place le dispositif d'Auto-Réhabilitation Accompagnée et Partagée (ARAP), sociale et patrimoniale de type Enerterre
- Parcours 2 : relayer le dispositif Enerterre, comprendre comment recruter les personnes ressources du dispositif et monter une offre locale.
- Option : certification « construire en terre »

Objectifs

1. Mettre en œuvre et avoir du recul sur l'accompagnement dans le logement
2. Mettre en œuvre et avoir du recul sur les chantiers participatifs
3. Savoir rendre compte des particularités de la démarche
4. Participer à la création d'outils pour développer l'ARAP sur les territoires



Le référentiel des compétences liées à cette formation a été financé avec le soutien du programme Erasmus +, dans le cadre du projet européen HELPS.



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Contenu du document

Introduction.....	2
Conditions de participation	3
Parcours à choisir.....	3
Prérequis.....	3
Inscriptions, sélection des participants	3
Conditions d'organisation.....	4
Structure des parcours de formation	5
Certification technique	5
Déroulement de la formation.....	6
Jour 1 : Caractéristiques principales du dispositif.....	6
Jour 2 : Méthodologie de l'accompagnement	6
Jour 3 : Approfondissement des compétences.....	6
Jour 4 : Mise en œuvre du chantier participatif en ARAP.....	7
Jour 5 : Bilan partagé et présentation aux élus	7
Contenu du kit du participant.....	8

Introduction

La SCIC les 7 Vents et l'association Enerterre sont membres du réseau européen "Hands For Homes" qui vise à faire la **promotion de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée et Partagée (ARAP) pour lutter contre le mal logement en Europe.**

Le réseau Hands For Homes a été créé dans le cadre du projet européen HELPS de changement d'échelle le dispositif normand Enerterre, soutenu par le programme européen Erasmus +. Il a vocation à continuer à multiplier les adaptations d'Enerterre en France et en Europe, notamment en réalisant des formations.

Le projet HELPS se concentre sur trois réalisations principales :

- un argumentaire qui contient la charte du réseau,
- un guide qui se base sur 6 sites expérimentaux d'adaptations d'Enerterre en Europe et
- un référentiel de compétences qui sert à monter des formations pour multiplier la démarche.

La formation proposée dans le présent document ne constitue pas un des livrables du projet HELPS. Cependant elle fait suite à une session en anglais qui a effectivement été financé par le programme Erasmus +. C'est aussi le cas du référentiel de compétences qui a servi de base à son développement. Des informations complémentaires sur ces éléments sont disponibles sur le site web du projet ici : <https://helpsproject.eu>

Conditions de participation

Parcours à choisir

Du 18 au 22 novembre, au choix parmi les deux parcours suivants (cf. p. 6, 7) :

- Parcours de formation 1 « Accompagner la rénovation de logement avec ses occupants et des bénévoles »
 - Identifier les besoins des habitants pour leur projet
 - Donner vie au projet avec eux et lever les freins du passage à l'acte
 - Appréhender la préparation du chantier participatif avec l'habitant
 - Animer un chantier participatif
 - Identifier les outils nécessaires à l'accompagnement
- Parcours de formation 2 « personne relais du dispositif d'ARAP sociale et patrimoniale »
 - Comprendre les compétences nécessaires aux accompagnateurs
 - Savoir comment suivre les praticiens et mettre leurs apprentissages en perspective
 - Constituer une offre de formation
- Tronc commun aux deux parcours
 - Connaissance du dispositif d'ARAP sociale et patrimoniale
 - Introduction des outils déjà existants
 - Capitalisation des savoirs et autoévaluation des compétences

Prérequis

- 1 Avoir pour objectif de développer l'Auto-Réhabilitation Accompagnée et Partagée sociale et patrimoniale de type Enerterre sur son territoire
- 2 Avoir renvoyé le bulletin d'inscription en annexe deux mois et demi avant le début de la formation
- 3 Pour le parcours 1, disposer de compétences techniques pratiques ou théoriques en écoconstruction

Inscriptions, sélection des participants

Participants :

Tous publics (passionné d'écoconstruction, architectes, artisans...) et notamment des personnes avec moins d'opportunités.

Modalités d'inscription :

- ETAPE 1 : Communication du programme et des bulletins d'inscription
- ETAPE 2 : Réception des bulletins d'inscription complets, accompagnés d'une avance de 30% à la commande soit 450 € (clôture des inscriptions le 18 octobre 2019)
- ETAPE 3 : Analyse des besoins individuels des candidats, basée sur le bulletin rempli et éventuel entretien
- ETAPE 4 : Validation des candidatures quinze jours après réception du bulletin et de l'avance (à partir de 13 personnes ayant confirmé et dans la limite des 20 places disponibles)

Conditions d'organisation



Lieu

Ferme du Bas Quesnay, Saint André de Bohon (ci-dessus)

Pavillon des énergies, Ecosite du Fleurion, Saint Jean de Daye (ci-contre)

(Sous-réserve de modifications)

Durée

5 jours

Langue de travail

Français

Prise en charge

Le coût de la formation est de 1500 € pour la semaine (nous demandons aux participants de verser une avance de 30%, soit 450 €). Cette somme ne prend pas en compte l'hébergement et le repas du soir. Le repas du midi est fourni.

NB : la prise en charge de la formation est possible selon les dispositions prévues par la loi entrée en application au 1^{er} janvier 2019 (LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Le financement de la formation des stagiaires pourra se faire via leur CPF (Compte Personnel de Formation). Vous trouverez les informations relatives au fonctionnement du CPF sur www.cpformation.com.

Participants

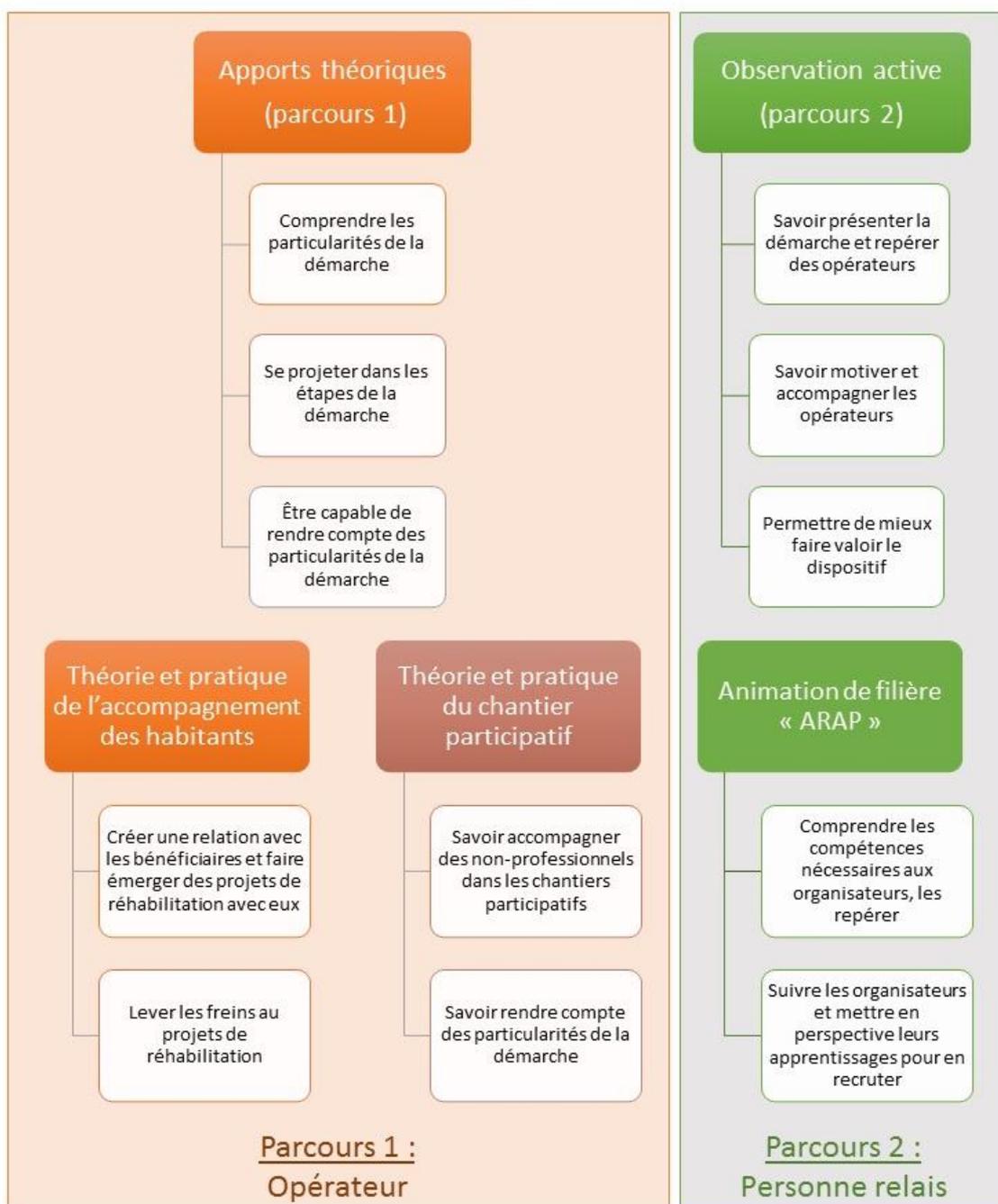
- Des futurs animateurs de chantiers participatifs et accompagnateurs de projets en ARAP (artisans, architectes, etc.).
- Des futures personnes relais : personnes susceptibles de repérer, de recruter, d'orienter des animateurs de chantiers participatifs et des accompagnateurs de projets en ARAP.

Mode de formation principal

Formation-action, chantier-école, sessions d'auto-évaluation, conférences, discussions et ateliers.



Structure des parcours de formation



Déroulement de la formation

Les participants des deux parcours assisteront aux mêmes formations. Sur certaines parties de la journée, leur posture sera différente, ainsi que les exercices qui leur seront demandés, en particulier lors de sessions trop techniques. C'est pourquoi il n'est pas obligatoire que les personnes suivant le parcours 2 aient tous les prérequis en terme de techniques.

Le déroulement indiqué ci-dessous est indicatif, les formateurs se réservent la possibilité de le modifier en partie en fonction des entretiens préalables avec les personnes à former.

Objectif pédagogique	Description
Jour 1 : Caractéristiques principales du dispositif	
<u>Parcours 1</u> : Comprendre les particularités de la démarche <u>Parcours 2</u> : Faire comprendre les particularités de la démarche	Formation sur le cadre du dispositif d'ARAP sociale et patrimoniale. Discussions sur les objectifs, les valeurs du dispositif, les bénéfices sociaux, écologiques et patrimoniaux avec la charte et l'argumentaire Hands for Homes. Réflexion sur les notions abordées : le logement, la précarité, l'accompagnement.
Jour 2 : Méthodologie de l'accompagnement	
<u>Parcours 1</u> : Créer une relation avec les bénéficiaires et faire émerger des projets de réhabilitation avec eux <u>Parcours 2</u> : Comprendre les compétences des accompagnateurs et les recruter	Les étapes de l'accompagnement des bénéficiaires avant l'organisation d'un chantier en ARAP (premier contact avec l'habitant, diagnostic sur l'habitat et la situation de l'habitant, cohérence ou non de l'ARAP avec les lots de travaux, orientation vers des professionnels du bâtiment, devis avec prise en compte de bénévoles...) Focus sur les étapes clés par des cas concrets et des retours d'expériences Témoignage d'habitants bénéficiaires du dispositif
Jour 3 : Approfondissement des compétences	
<u>Parcours 1 et 2</u> : Savoir utiliser les outils de l'ARAP	Introduction au guide en cours de constitution et ses atouts (outils), suite des étapes de l'accompagnement des bénéficiaires Introduction au référentiel de compétences de l'opérateur d'ARAP en cours de constitution La mobilisation des bénévoles pour les chantiers et l'entretien du réseau

Jour 4 : Mise en œuvre du chantier participatif en ARAP

Parcours 1 : Savoir accompagner des non-professionnels dans les chantiers participatifs

Parcours 2 : Observer activement et mettre en perspective les apprentissages

Mise en situation de chantier participatif

Mise en parallèle du guide (outils) et du référentiel de compétences

Retour d'expérience d'artisan animateur de chantier participatif

Jour 5 : Bilan partagé et présentation aux élus

Parcours 1 et 2 : Savoir rendre compte des particularités de la démarche

Autoévaluation sur l'ensemble des compétences (accompagnement de l'habitant et du chantier)

Discussion sur les pistes de dissémination et la notion d'ambassadeur.

Mise en situation – rendu de la journée en présence d'élus

Contenu du kit du participant

1. Programme détaillé de la formation
2. Flyer et prospectus du projet HELPS
3. Argumentaire « comprendre et faire comprendre les enjeux et les intérêts de l'ARAP »
4. Sondages des participants sur les compétences acquises et sur la formation



Coordinateur de la formation

SCIC Les 7 vents
25, rue du Docteur Guillard
50200 Coutances
FRANCE

florian.guillotte@7vents.fr

Téléphone : +33 2 33 19 01 37

Heures d'ouvertures :
9h-12h / 14h-17h du Lundi au Vendredi

Une réalisation du réseau européen

